

Montréal, le 26 avril 2016

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Yves Fréchette
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**OBJET : Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) relative à la construction de la ligne à 120 kV du Grand-Brulé – dérivation Saint-Sauveur
Notre dossier : R-3960-2016**

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de votre lettre d'hier requérant un délai additionnel pour le dépôt des réponses du Transporteur aux demandes de renseignements (DDR), notamment, dans le dossier mentionné en objet.

En regard des motifs invoqués, la Régie accepte de prolonger le délai et attendra les réponses du Transporteur à toutes les demandes de renseignements dans ce dossier ainsi que sa réplique aux argumentaires des intervenants au plus tard **le 5 mai 2016 à 16h00**.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml